

Commentaires inavouables

JEAN-MICHEL LUCAS

directeur régional des affaires culturelles d'aquitaine - 1992/98

Les débats, colloques, rapports, circulaires et autres propos sur les musiques amplifiées laissent songeurs.

L'Histoire semble passée. Le temps du rejet, du mépris, de la peur a disparu. Il a laissé place au dialogue, à la reconnaissance, au partenariat.

Fleurissent donc mille arguments pour dire que tout va bien et que tout ira mieux.

On lit, ici, que les musiques amplifiées sont à prendre en compte au titre "d'une visée culturelle particulièrement exigeante" ! Ce qui fait toujours sourire quand on connaît les morceaux de bravoure de l'histoire de ces musiques.

On lit ailleurs qu'elles ouvrent la voie à une forte transversalité des politiques publiques, (culturelles sociales, de la jeunesse, de la société, de la ville), ce qui peut étonner plus d'un amateur de Rotten et de beaucoup d'autres !

L'ignorance a donc fait place à un écho bruyant, repris de colloques en bureaux : les musiques amplifiées sont la nouvelle jeunesse de la politique culturelle publique, pour l'État et les collectivités.

Les passionnés de musiques amplifiées en sont encore étonnés, et beaucoup préféreraient en rester à la position mythique des héros de l'anti-institution.

Mais il est trop tard, pour survivre, il faut grandir et assumer la négociation.

La difficulté est que leurs partenaires publics ont franchi un cap : leurs arguments sont prêts, et les dispositifs de négociation en place.

Dès aujourd'hui, se préparent, ainsi, les contrats de plan où la situation des musiques amplifiées est officiellement repérée.

Dans ce contexte nouveau, l'erreur serait de croire que l'on peut parler des musiques amplifiées, comme d'une réalité objective qui serait la même pour tous.

Il est sans doute préférable de garder à l'esprit deux approches différentes que les négociations doivent concilier :

Les partenaires publics ont pris conscience, pour la plupart, qu'ils avaient besoin d'une accroche avec les acteurs des musiques amplifiées. Chaque partenaire aura son regard, son argumentation, sa manière de parler des musiques amplifiées en fonction des objectifs qu'il poursuit. Inutile de rechercher l'unanimité, ou, une vérité partagée par tous. L'essentiel

est que la négociation soit transparente et que chacun reste à la place qui est la sienne.

Dès lors, les passionnés de musiques amplifiées ne peuvent se mentir à eux-mêmes, ils deviennent opérateurs de politiques publiques.

D'un autre côté, ils ne doivent pas omettre qu'ils ont une passion. Il leur faut se rappeler, à chaque pas de la négociation, que cette passion a une histoire qui commande le devenir : une histoire faite d'excès, de moments bizarres, de situations à la limite du supportable. Une histoire inavouable pour l'ordre des choses.

Le devenir ne peut pas échapper à ce destin fait de tensions symboliques qui méritent bien le nom de créations. L'enjeu ne peut donc se limiter à la simple diffusion de concerts à consommer, comme tout autre production culturelle. L'enjeu reste le rapport à la limite.

Le temps de la négociation appelle une vigilance constante pour que cette liberté de l'artistique continue d'être, pour que l'écart soit supporté.

L'équilibre est fragile entre ces deux polarités, d'autant que les musiques amplifiées changent de visages à chaque instant.

La voie royale serait évidemment la mise en commun des expériences, la réflexion groupée sur les bonnes et les moins bonnes négociations.

L'échéance urgente est celle du contrat de plan. Les passionnés des musiques amplifiées sauront-ils tenir leur rôle ou se contenteront-ils de capter les dividendes de négociations faites ailleurs ?

A observer les silences, on en vient à penser que la rencontre partenariale est décidément un exercice compliqué qui frôle l'improbable. Il est tellement plus simple, pour tout le monde, de considérer que les musiques amplifiées sont les musiques aimées de "nos" jeunes des villes et des campagnes, et, qu'à ce titre, les pouvoirs publics sont appelés à faire un petit effort de compréhension.

Finalement, derrière le mouvement des subventions, les temps n'ont peut-être pas vraiment changé ■